

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 JUILLET 2011

Présents : Mmes et Mrs FERRERI, CARETTI, TERMOZ-MASSON, CHARTON, RIVES, SUISSE, MICHALLET, BELLON, GILLIN, HOUDE, MOUTENET, DUPUY, PIOTIN, LAVALLEE, BONNAT.

Absents excusés : Mmes et Mrs PALLIER, JULIEN, CROCE, CHATAIGNIER, LAUFRAY, CARPANO

Ont donné procuration : M PALLIER

Secrétaire de séance : Jérôme PIOTIN.

Ordre du Jour :

- Validation des comptes-rendus des 17 et 24 juin 2011,
- Projet Point lecture : sollicitation de l'aide de l'Etat,
- Création d'un troisième bureau de vote,
- Subventions aux associations,
- Abandon des produits phytosanitaires
- Informations sur le RPQS du SPANC 2010,
- Questions diverses

Monsieur le Maire soumet au vote les comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux en date du 17 et 24 juin 2011.

Pour le Compte-rendu du 24 juin 2011 : un Erratum devra être fait :

- Remarque de Sylvie Moutenet : la mention « absents excusés » a disparu,
- Monsieur Jérôme Piotin est pour le départ de Renage à la CAPV.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 17 et 24 juin 2011 sont approuvés à l'unanimité.

1- Projet point lecture : sollicitation des aides de Messieurs Colombier et Saugey

Monsieur le Maire informe des dernières démarches entreprises auprès des Messieurs Colombier et Saugey pour soutenir financièrement le projet Point lecture.

Deux courriers sont arrivés en mairie pour préciser les modalités pratiques de sollicitation des réserves parlementaires pour 2012.

Monsieur le Maire propose de prendre deux délibérations :

- La première sollicitant l'aide exceptionnelle de l'Etat au titre de la Dotation d'Actions Parlementaires (Monsieur Bernard Saugey)
- La seconde sollicitant l'aide de Monsieur Georges Colombier au titre de la réserve parlementaire 2012.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux délibérations ainsi proposées pour le projet Point Lecture.

2- Création d'un troisième bureau de vote

Monsieur le Maire explique qu'aujourd'hui, la commune compte deux bureaux de vote :

- Bureau de vote n°1 à la salle des fêtes pour 2029 inscrits,
- Bureau de vote n°2 à l'ancienne école du Rivier pour 287 inscrits.

La Préfecture (Bureau des élections) a demandé à la mairie d'Apprieu de constituer de préférence un 3^e bureau de vote pour convenir à la règle selon laquelle un bureau de vote doit contenir entre 800 et 1200 électeurs.

Deux hypothèses de travail, dont la première demandée lors du Bureau municipal en date du 10 mai 2011.

1^{ère} Hypothèse : Affecter les électeurs inscrits de Planche Cattin et de Bonpertuis au bureau de vote n°2. : Il y a 56 inscrits à Planche Cattin et 23 inscrits à Bonpertuis, soit un total d'inscrits à affecter de 79. Insuffisant.

2^{ème} hypothèse : Diviser le bureau n°1 en un troisième bureau localisé à la salle des fêtes.

La séparation en deux du bureau n°1 se fait par la limite géographique de la Route de Lyon. (Voir Schéma joint en annexe).

Bureau n°1 (Plaine) : 1041 inscrits

Bureau n°3 (Coteau) : 988 inscrits

Le Conseil Municipal entérine la solution n°2.

3- Subventions aux associations

Gérard Termoz Masson rappelle le vote en date du 25 mars 2011 des subventions aux associations et précise que deux subventions n'avaient pas été votées : MJC et Centre de loisirs, dans l'attente d'informations complémentaires.

- Aujourd'hui, la MJC a un nouveau président (Frédéric Colin). L'association reprend ses activités culturelles et en transfère une partie au profit de l'Avant-Garde. Au regard de ces nouveaux éléments, Il est proposer de mettre au vote le montant de la subvention pour 2011 à la MJC :
 - o La somme de 1410€ recueille 3 voix,
 - o La somme de 710€ recueille 12 voix,
 - o La somme de 0€ recueille 1 voix.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 710€ à la MJC pour l'année 2011.

- Pour le Centre de loisirs, des informations complémentaires seront à recueillir auprès de la CCBE.

Gérard Termoz Masson souhaite souligner le sérieux de l'Association Apprieu Judo Club qui a demandé à la commune de suspendre le versement de leur subvention votée pour 2011, pour des raisons d'organisation interne à régler.

4- Abandon des produits phytosanitaires

Suite au report de cette question lors du dernier Conseil Municipal en date du 24 juin 2011, Monsieur le Maire propose de délibérer sur l'abandon des produits phytosanitaires dans le traitement de la voirie communale.

Le Conseil Municipal demande à ce qu'un courrier parte à l'attention de Messieurs André Vallini et Serge Revel, respectivement Président et Vice-président du Conseil général de l'Isère.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de délibération.

5- Information sur le RPQS du SPANC 2010

Monsieur le Maire porte à l'attention du Conseil Municipal le Rapport d'activité 2010 du SPANC (CCBE). Et il informe également de la réunion qui se tiendra à la rentrée sur la question de la prise de compétence « EAU » à l'horizon 2013 à la CCBE et du travail qu'effectue actuellement un bureau d'étude sur la question.

Questions Diverses

- Information sur l'attribution du marché de levé topographique dans le cadre de l'aménagement du centre village à : SINTEGRA pour un montant de 5 580€ HT,
- Information sur l'organisation d'une réunion publique pour bilan à mi-mandat le 30 septembre 2011 à 20h00 à la salle du haut de la MJC,

- Marcel Bonnat souhaiterait qu'un point soit fait au prochain Conseil Municipal sur les représentants au sein des commissions communales et des commissions extérieures,
- Jean-Christophe Houde demande si les travaux de voirie sur Plambois sont au programme,
- Marcel Bonnat relate le dernier PV de l'ADMR et leur doléance quant au local que la mairie leur met à disposition gratuitement (ancienne mairie) : souhait d'une autre salle et problème de clefs. Monsieur le maire propose qu'une rencontre soit organisée en présence de Catherine Charton, Gilles Suisse, Eric Caretti, Gérard Termoz Masson, Marcel Bonnat et les représentants de l'ADMR,
- Marie-Laure Lavallée demande l'état d'avancement du dossier de l'ENS Cote Manin et de la demande de nouveaux containers de tri sélectifs pour la commune auprès de la CCBE,
- Catherine Rives informe :
 - o du départ de Nils Roussels de la CCBE pour un poste à Gap (05). Une réunion est prévue mercredi prochain avec Christine Michallet pour faire le point sur le projet Point Lecture,
 - o De la création d'un 3^e RAM, pour les communes d'Izeaux, Beaucroissant, Renage et Bévénais et extension des horaires de la halte garderie du Grand Lemps,
- Gerard Termoz Masson remercie les conseillers pour leurs aides respectives lors du 13 juillet 2011 et informe de la commande du mobilier pour la MJC et la salle des fêtes,
- Gilles Suisse précise :
 - o que le travail avec Céline Chareun sur les aspects d'urbanisme est efficace et que la deuxième phase de son travail sur les bâtiments est en cours. Marie-Cécile Boudrot précise que Céline Chareun sera plutôt joignable les matins, ceci pour lui permettre d'avancer sur les questions des bâtiments,
 - o Que lors de la dernière CUBE, l'architecte Sophie Rey a présenté un 1^{er} projet pour le Point Lecture, mais qu'il souhaitait attendre le chiffrage pour pouvoir le soumettre à l'Assemblée,
- Eric Caretti informe de la circulaire préfectorale relative au nouveau régime applicable pour les taxes communales sur la consommation finale d'électricité qui prévoit que désormais la taxe est assise sur le volume d'électricité fournie et établie par rapport à un barème (en lieu et place d'une tarification basée sur un % de la facture acquittée par le consommateur). Il propose d'évoquer cette question lors d'un prochain conseil municipal.
- Catherine Charton précise :
 - o qu'un rendez-vous avant la rentrée est prévue avec la Ste Vercors Restauration et les responsables des deux cantines,
 - o Que le repas des sages est prévu le 2 octobre 2011,
 - o Qu'un travail est en cours sur l'organigramme des agents avec la répartition en temps affecté sur les cantines, garderies et bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.

Le Maire,
Georges Ferreri



PROCHAINE REUNION

- **Vendredi 23 septembre 2011 à 20h00 en mairie, avec la participation du Conseil Municipal Jeunes.**

Bonnes Vacances à Toutes et à Tous